

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **“ LINABESTOS ”**

---

est la seule planche murale

#### **ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU**

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### **COÛTE PEU**

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL, soulage instantanément et guérit sûrement le **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE AIGUE** ou chronique, le **CATARHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des Poumons.

25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des Pilules Cardinales qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**

113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTOMISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET | VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,  
OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# Bovril

## Nutritif et économique

Les mets additionnés de **BOVRIL** acquièrent des propriétés nutritives sans pareilles, tout en restant peu dispendieux. **BOVRIL**, c'est prouvé, tonifie pour dix et vingt fois son équivalent. **BOVRIL** augmente la valeur nutritive des mets ; Bovril diminue les dépenses de la cuisine.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

### BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

#### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée ; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 49. — Les Quarante-Heures, 49.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 50.—Apostolat de la Prière, 50

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE: L'Œuvre souverainement nécessaire, 51. — LITURGIE ET DISCIPLINE: L'Ostensoir, 53. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE: 54.—A TRAVERS LES DIOCÈSES: Ottawa, 56; Régina, 56; Trois-Rivières, 57.—VARIÉTÉS: On peut toujours donner, 58.—LES LIVRES, 59.

**Bulletin social :** DOCTRINE: Le luxe, 61.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 1<sup>er</sup> octobre.**—XVI ap. Pent. et 1<sup>er</sup> octobre. SOL. DU T. S. ROSAIRE.  
**Lundi, 2.**—SS. ANGES GARDIENS, *dbl. maj.*  
**Mardi, 3.**—De la fête.  
**Mercredi, 4.**—S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf. *dbl. maj.*  
**Judi, 5.**—SS. PLACIDE ET SES COMPAGNONS, martyrs.  
**Vendredi, 6.**—S. BRUNO, confesseur.  
**Samedi, 7.**—LE T. S. ROSAIRE DE LA B. V. M. *dbl. 2<sup>e</sup> cl.*  
**Dimanche, 8.**—XVII ap. Pent. et 2<sup>e</sup> octobre. SOL. DE S. MICHEL.

### QUARANTE-HEURES

1<sup>er</sup> octobre, St-Rémi.—2, L'Ange-Gardien; Les SS. Anges.—4, Beauceville; Ste-Jeanne de Pont-Rouge; St-François-du-Sud; Leeds.—6, St-Eluthère; St-Henri; St-Elzéar.—7, SS. de la Charité, (Québec).—8, Lambton.



---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé FERNAND DUPUIS, curé de Saint-Raphaël, a été nommé curé de Plessisville ;

M. l'abbé J.-OD. VEILLEUX, en repos, a été nommé curé de Sainte-Martine de Courcelles ;

M. l'abbé AD. MICHAUD, missionnaire agricole, a été nommé curé de Saint-Roch-des-Aulnaies ;

M. l'abbé THÉOPHILE DUMAS, missionnaire diocésain, a été nommé curé de Saint-Raphaël.

### APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale d'octobre approuvée et bénie par  
Notre Saint-Père le Pape*

#### L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE ET LE CLERGÉ

Le grand souci du pasteur zélé doit être de faire naître et de faire circuler l'esprit de prière dans sa paroisse.

Des efforts dispersés ne donnent que de maigres résultats ; il faut dans une paroisse des associations qui soutiennent les bonnes volontés, les renouvellent et entraînent les hésitations de la masse par la force de l'exemple.

L'*Apostolat de la Prière* est un moyen merveilleux pour faire circuler dans une paroisse l'esprit de prière, l'amour du Cœur de Jésus, le zèle pour le salut des âmes.

Il est évident que ce but sera obtenu si la grande majorité des paroissiens offre tous les matins les prières et les bonnes œuvres de la journée aux intentions du divin Cœur (1er degré) et surnaturalise ainsi la vie quotidienne ; si, de plus, elle prie en union avec Marie (2e degré) et si elle organise de belles communions réparatrices comme le veut le troisième degré de l'*Apostolat*.

Le pasteur fera d'abord connaître les avantages de l'*Apostolat*, puis s'occupera de former des zéloteurs et des zélatrices. La fondation de ligues d'hommes et de jeunes gens viendra compléter cette admirable organisation qu'est l'*Apostolat de la Prière* pour entretenir la vie surnaturelle dans une paroisse.

## OFFRANDE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de l'Apostolat de la Prière dans les paroisses.

*Résolution apostolique* : Faire mieux apprécier de tous l'Apostolat de la Prière. Seconder le zèle des directeurs locaux.

---

**PARTIE NON OFFICIELLE**

---

**CAUSERIE DE LA SEMAINE****L'ŒUVRE "SOUVERAINEMENT NÉCESSAIRE"**

C'est ainsi que Notre Saint Père le Pape Benoît XV qualifie l'œuvre de la presse catholique. Le 7 mai 1916, en effet, dans une lettre adressée en son nom par le Cardinal Gasparri à Mgr Faberi, directeur de l'Œuvre nationale pour la Bonne Presse en Italie, fondée par le Souverain Pontife lui-même, il y a un an, Sa Sainteté, après avoir félicité Mgr Faberi des succès qui ont marqué la première année de l'Œuvre, faisait cette importante recommandation :

*Le Souverain Pontife tire de ce consolant succès les plus heureux auspices pour un avenir fécond, et il a raison de pouvoir, au besoin, mettre son auguste confiance non seulement dans les Révérendissimes Evêques et dans le Clergé, mais encore dans le peuple chrétien, lequel, toujours royalement large pour toutes les initiatives qui intéressent le salut des âmes, ne fera pas attendre sa généreuse contribution à l'Œuvre pour la Bonne Presse, dès qu'il aura été éclairé sur la souveraine nécessité de cette Œuvre et qu'il aura appris à la regarder comme la noble protectrice de ses suprêmes intérêts.*

Œuvre " d'une souveraine nécessité ", " protectrice des suprêmes intérêts " du peuple chrétien, voilà donc, selon les paroles de Notre Saint Père le Pape lui-même, ce qu'est la presse catholique.

Aussi, Sa Sainteté Benoît XV, en établissant, en Italie, l'Œuvre pour la Bonne Presse, a-t-il fait une obligation "à tous les catholiques, et particulièrement à chaque prêtre, ainsi qu'aux couvents, collèges, associations et paroisses de donner à cette œuvre primordiale leur appui moral et matériel."

Ce n'est donc pas une simple invitation que le Souverain Pontife fait, ici, aux prêtres et aux fidèles d'Italie d'aider la presse catholique ; il leur en fait une obligation.

Comment, en effet, le Pape, après avoir déclaré "ouverainement nécessaire" l'œuvre de la presse catholique, pourrait-il laisser les prêtres et les fidèles libres de la soutenir ou de la laisser mourir ?

Et quel est le catholique un peu éclairé qui ne voie, tout de suite, la vérité éclatante de ces profondes paroles de S. S. Benoît XV.

On frémit, quand on songe au mal que fait, aujourd'hui, la presse impie ou simplement neutre ; quand on songe que, tous les jours, à la même heure, et dans le monde entier, des milliers de journaux sèment dans des millions d'âmes l'erreur et le scandale. La mauvaise presse est la source de maux innombrables pour la société, déclarait, récemment, au cours d'une conférence donnée, à Rome, dans la grande salle de la Chancellerie, le cardinal Mistrangelo, archevêque de Florence.

Cette grave parole n'est, d'ailleurs, que l'écho fidèle de cette affirmation de Léon XIII "qu'il ne se tromperait guère, celui qui attribuerait à la mauvaise presse la plupart des maux dont souffre la société contemporaine."

"A moins d'un miracle, déclarait, en 1877, M. Adolphe Baudon, alors président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, les efforts des catholiques seront inutiles, tant que la presse sera uniquement entre les mains de leurs ennemis. Au contraire, si les catholiques mettaient au premier rang de leurs œuvres le soutien de leur presse : si, chaque année, ils y consacraient deux, trois millions, on peut affirmer que la situation se modifierait rapidement."

Catholiques du diocèse de Québec, prêtres ou fidèles, mettons-nous "au premier rang des œuvres" à soutenir dans nos paroisses respectives la grande œuvre de salut, la presse catholique,

l'œuvre que S. S. Benoît XV appelle lui-même une œuvre " souverainement nécessaire " ? Sommes-nous empressés à donner notre appui " moral et matériel " au journal fondé par S. E. le Cardinal Bégin pour combattre, chez nous, les bons combats de la vérité ?

Voilà une question que chacun de nous peut se poser, de temps en temps, pour son profit spirituel et pour le plus grand bien de la cause catholique.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### L'OSTENSOIR

Q. — 1° De quelle manière doit être la lunule de l'Ostensoir ? — 2° L'Ostensoir doit-il être béni ? — 3°. La lunule doit-elle être placée dans une petite boîte avant d'être déposée dans le tabernacle ? Où doit se trouver cette petite boîte, quand la lunule est dans l'Ostensoir ? — 4°. L'Ostensoir placé sur l'autel, avant ou après le salut, doit-il être recouvert d'un voile ? — 5o. Le Trône est-il requis pour l'exposition du Saint-Sacrement ?

R. — 1° Rien n'est prescrit sur la matière de l'Ostensoir ; mais le cercle ou croissant qui maintient l'hostie dans la lunule est soumis aux mêmes règles que la coupe du ciboire.

2° Aucune loi ne prescrit la bénédiction de l'Ostensoir. Mais la lunule, (confectionnée de manière que l'hostie ne touche pas le verre), (1) doit être bénite. " On peut cependant, dit Le Vavas- seur, mettre la lunule dans l'Ostensoir, quand on la béni, afin de faire participer l'Ostensoir à cette bénédiction."

3° " Si la lunule, dit Le Vavas- seur, n'a pas de verres (lesquels sont alors fixés à l'Ostensoir), on doit la conserver dans une custode, c'est-à-dire une boîte spéciale, en métal doré et munie d'un couvercle."—Si la lunule se compose de deux verres (qui ne touchent pas l'hostie) et si elle ferme hermétiquement, on peut la placer sans boîte dans le tabernacle (S.C.R., 3234, 3974). — Pendant que la lunule est dans l'Ostensoir, cette petite boîte doit être laissée sur l'autel, en dehors du corporal. Toutefois si l'hostie est portée par un croissant sans verres, il vaudrait mieux remettre la boîte dans le tabernacle, à cause des parcelles consacrées qui ont pu se détacher de la sainte hostie.

(1) Dans la discipline actuelle de l'Église, le verre n'est pas matière apte à recevoir les saintes espèces.



4° " Quand on porte l'Ostensoir de la sacristie à l'autel, dit l'abbé d'Ezerville, et qu'on le rapporte de l'autel à la sacristie, il est important de le recouvrir d'un petit voile blanc qu'on laisse dessus jusqu'à ce qu'on y introduise la sainte eucharistie ; et aussitôt après qu'on l'en a retirée, on le recouvre du même voile, afin de le soustraire à la vue des fidèles, et de ne pas les exposer à des méprises préjudiciables au respect que l'on doit à ce divin sacrement ; tel est l'usage suivi à Rome et dans toutes les églises d'Italie. Tel est aussi l'enseignement de tous les liturgistes : *Ad altare defertur ostensorium velo abductum*, dit Gardellini sur l'Instruction Clémentine, §. 19, no 2."

" C'est un abus grave (*gravior abusus*), dit aussi De Amicis, qu'un laïc, quelquefois sans aucun vêtement ecclésiastique, apporte à l'autel l'Ostensoir pas voilé. Cela excite l'étonnement des personnes pieuses et est tout à fait réprouvé par les lois ecclésiastiques. L'Évêque dans sa visite pastorale doit voir à faire disparaître cet abus."

5° Le Saint-Sacrement exposé dans l'Ostensoir doit toujours être placé sous le dais qui surmonte le trône appelé vulgairement l'*exposition*.

L'exposition ne doit pas être fixe et rester à demeure sur l'autel ; elle n'est faite que pour le Saint-Sacrement exposé et l'on ne peut y placer la croix de l'autel.

" Quand l'autel est surmonté d'un baldaquin, dit Le Vavasour, suspendu à la voûte ou supporté par des colonnes, le trône est inutile ; l'Ostensoir est alors placé sur un support qui l'élève, si c'est nécessaire. Si l'autel est dépourvu de baldaquin, le trône est indispensable pour abriter l'Ostensoir ; on ne doit pas se contenter d'un support, quelle que soit sa richesse."

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Funérailles de feu l'abbé Vaillancourt.** — Les funérailles de M. l'abbé Arthur Vaillancourt ont eu lieu mercredi dernier, le 20 septembre, dans l'église de Plessisville.

Sa Grandeur Mgr Roy chanta le service funèbre, assisté de Mgr Pelletier, recteur de l'Université Laval, comme prêtre-assistant, de MM. les abbés H. Bouffard, curé de Saint-Malo, et J.-A. Provancher, curé des SS. Anges, comme diacres-assistants.

Les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office étaient remplies par deux enfants de la paroisse: MM. les abbés A. Maheux, professeur au Séminaire, et A. Tardif, professeur au collège de Lévis.



Pendant le service, MM. les abbés McCrea, curé de Saint-Casimir, R. Morissette, curé de Loretteville, Castonguay, curé de Notre-Dame de Lourdes, et Voyer, curé de Saint-Pierre-Baptiste, ont dit des messes basses aux autels latéraux.

Au chœur on remarquait Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet; Mgr Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis; M. le Chanoine Richard, curé de Saint-Romuald; MM. les abbés Pelletier, curé de Saint-François; Gagné, curé de Saint-Ferdinand; Grenier, curé de Ste-Julie; Houde, curé de Sainte-Anastasie; Dupont, curé d'Inverness; Papillon, curé de Saint-Eusèbe; Desroches, curé de Notre-Dame de la Garde; Turcotte, curé de Sainte-Agathe; Fiset, curé de Sainte-Hénédine; Labrecque, curé de Sainte-Sophie; Auclair, curé de Saint-Jean Chrysostôme; Côté, curé d'Arthabaska; Hunt, curé de Saint-Jean, I.-O.; Proulx, curé de Saint-Adrien; Samson, curé de Saint-Anselme; Lachance, curé de Saint-Jean-Port-Joli; S. Richard, curé de Saint-Eugène; Hudon, curé de Beaumont; Lefebvre, vicaire à Saint-Eusèbe; Richard, chapelain des frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska; J. Roy, du collège de Lévis; Marois, curé de Saint-Thomas de Montmagny; Lizotte, curé de Saint-Jean-Deschaillons; H. Deschênes, curé de Saint-Gérard-Majella; Caron, curé de Saint-Narcisse; Roy, curé de Dosquet; A. Gagnon, assistant-secrétaire de l'archevêché; Delisle, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec; J. Boivin, vicaire à Montmagny; Gagnon, vicaire à Saint-Ferdinand et Frère Ludovic, franciscain.

L'église était littéralement bondée de paroissiens, venus pour rendre un dernier hommage à la mémoire de leur regretté curé.

Après la messe, Sa Grandeur Mgr Roy fit l'éloge de M. l'abbé Vaillancourt, qu'il montra comme un prêtre selon le cœur de Jésus-Christ.

L'absoute a été chantée par Mgr Roy, assisté de MM. les abbés Gagné et Provancher. La dépouille mortelle de feu l'abbé Vaillancourt fut ensuite transportée dans le cimetière paroissial et inhumée au pied du calvaire.

**Vêtue et profession religieuse.**—M. le chanoine Gagné a présidé, lundi matin, le 25 septembre, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse.

A revêtu le saint habit : Mlle E. Boulanger, de Notre-Dame de Lévis, en religion sœur Saint-Joseph.

Ont fait profession religieuse : Milles Blanche Saint-Hilaire, de Bienville, en religion sœur Saint-Antoine; Delphine Beau-lieu, de Québec, en religion sœur Marie du Bon Conseil.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. Père Gauthier, Eudiste.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Ottawa.**—Sa Grandeur Mgr A.-A. Sinnott, archevêque élu de Winnipeg et ancien secrétaire de la Délégation Apostolique, a été sacré, le 21 septembre, dans la chapelle privée de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique, à Ottawa.

Son Excellence Mgr Stagni présidait la cérémonie, assisté de Nos Seigneurs Gauthier, archevêque d'Ottawa, et McNally, évêque de Calgary. La cérémonie a été strictement privée. Seuls quelques parents et amis assistaient à la consécration et au dîner, qui a eu lieu, le midi, à la résidence du Délégué Apostolique.

— A la Basilique S. G. Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, a ordonné prêtres les RR. PP. Elzéar Paquette, O.M.I. ; Hubert Cousineau, Marcel Néron, Etienne Parrot, et Donat Vézina, C.S.S.R.

— M. l'abbé Brownrig, curé d'Osgoode, a été nommé curé de Pakenham, où il succède à M. le chanoine P. Corkery, décédé le mois dernier. M. l'abbé F. Corkery, vicaire à Almonte, a été nommé curé d'Osgoode. M. l'abbé Ths. O'Neil, vicaire à Pakenham, a été nommé curé de Fitzroy Harbor. M. l'abbé O. Bélanger a été nommé vicaire à Almonte.

**Regina.** — Les 16 et 17 août dernier, à Willow-Bunch, les Canadiens-Français de la Saskatchewan ont tenu, sous la présidence de leur archevêque, S. G. Mgr Mathieu, un important congrès. Cette réunion a été organisée par l'Association Catholique Franco-Canadienne, qui poursuit son but patriotique de grouper en un tout compact les 35,000 Canadiens-Français de cette province. Plus de six cents de nos compatriotes étaient venus des différentes parties de la province pour assister à ces assises, marquées au coin du patriotisme pratique le plus vivant. S. G. Mgr Mathieu, l'hon. Alph. Turgeon, procureur-général, l'hon. M. Sheppard, président de l'Assemblée législative, adressèrent la parole, ainsi que plusieurs prêtres et laïques canadiens-français.

S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Legal, S. G. Mgr Béliveau et S. G. Mgr Pascal avaient adressé leurs meilleurs vœux de succès aux congressistes.

“Ceux qui sont prêts à prédire, dit *le Patriote de l'Ouest*, que nous sommes fatalement destinés à disparaître sous le flot de l'anglicisation dans l'Ouest, finiront peut-être par comprendre que le rôle de prophète de malheur en ces matières risque de devenir assez difficile à tenir. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan entendent bien rester toujours catholiques et français, quoi qu'on dise et en dépit de tous les complots que l'on peut tramer contre eux. Ce n'est pas facile de tuer une race qui veut vivre, qui en a vu bien d'autres et qui peut faire face encore à bien des orages.”

**Trois-Rivières.** — Au cours de l'exposition qui a eu lieu dans la ville des Trois-Rivières, on avait préparé, en contravention avec la loi divine et la loi civile sur le repos dominical, une série d'amusements publics, pour le dimanche, 3 septembre. S. G. Mgr Cloutier fit des démarches auprès des autorités municipales et des organisateurs de ces amusements pour obtenir d'eux le respect de la loi du dimanche. Ce fut en vain. Devant cette attitude scandaleuse du conseil de ville et des organisateurs du festival, Mgr. Cloutier publia une lettre pastorale pour rappeler aux fidèles de sa ville épiscopale et des paroisses voisines le devoir qu'ils ont de respecter la loi de Dieu.

La lecture de cette lettre pastorale produisit une profonde impression. Deux cents personnes seulement méconnurent la voix épiscopale et se rendirent aux amusements qui, de la sorte, n'obtinrent qu'un succès de fiasco.

C'a été là ce qu'on était en droit d'attendre de la chrétienne population des Trois-Rivières.

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, M. l'abbé Emile Cloutier, vice-chancelier de ce diocèse, est nommé curé d'une nouvelle paroisse établie dans la ville de Grand'Mère, et M. l'abbé Eugène Denoncourt, aumônier de l'Académie des Frères, aux Trois-Rivières, devient curé d'une nouvelle division de la paroisse du Lac-à-la-Tortue.

— Les ouvriers catholiques des Trois-Rivières n'ont pas voulu laisser passer la Fête du Travail sans manifester par de splendides cérémonies religieuses leur attachement à l'Eglise, qui a tant fait pour eux.

La veille au soir de la fête, ils se réunirent au pied du monument du Sacré-Cœur, et là ils entendirent une allocution prononcée par M. le chanoine Hallé, de Québec. Après cette allocution, leur président lut au nom de tous une belle consécration au Sacré Cœur, et la cérémonie se termina par le chant du *Magnificat*.

Le lendemain, une grand'messe à laquelle assistaient tous les membres de la C. O. C. était chantée à la cathédrale par Mgr Marchand, V. G.

Le sermon fut prononcé par M. le chanoine Hallé, qui prouva que seule l'Eglise, avec le concours de l'Etat dans sa sphère, est capable de régler les questions ouvrières.

— On commence à Louiseville la construction d'une vaste église qui coûtera plus de \$200,000. Elle remplacera le vieux temple, démoli il y a deux ans et dont l'intérieur était remarquable par les sculptures du rétable, du maître-autel, du pourtour du chœur, de la voûte et de la chaire.

Le nouvel édifice sera de style renaissance avec dôme à la croisée du transept et deux tours sur la façade.

---



## VARIÉTÉS

## ON PEUT TOUJOURS DONNER

Les annales de la ville de Lyon, en date de 1858, relatent une touchante anecdote.

A cette époque, c'était l'usage, dans cette grande ville — cela l'est peut-être encore aujourd'hui, — de faire dans chaque paroisse au commencement de l'hiver, une quête à domicile pour les pauvres.

Les quêteurs s'étant présentés au premier étage d'une certaine maison y reçurent 20 francs. Au second, on leur en donna 5 ; au troisième, 20 sous.

La maison n'était pas haute; au-dessus de ce troisième, il n'y avait plus qu'une sorte d'échelle de meunier s'arrêtant devant une porte verroulée.

Ils demandèrent si quelqu'un logeait là-haut.

Le concierge leur répondit que oui ; il y avait là une mansarde habitée par deux sœurs, deux ouvrières, mais si pauvres, ajouta-t-il qu'elles avaient plus besoin de recevoir que de donner ; il était donc inutile que les charitables visiteurs se fatiguassent pour gravir ce raide escalier.

Ceux-ci ne furent point de cet avis ; puisqu'ils quétaient pour les pauvres, ils donneraient à ces deux-là ; leur bourse, bien remplie, le leur permettait.

Ils montent, ils frappent, ils se nomment, et les deux sœurs s'écrient joyeusement :

— Nous vous attendions, Messieurs. Notre offrande est prête. Seulement, il ne faudra pas nous en vouloir, si elle n'est pas grosse, nous ne sommes pas riches, mais nous pouvons tout de même économiser quelques sous dans le courant de l'année.

Sur une commode verroulée, au pied d'une Vierge de plâtre, il y avait une tirelire en terre cuite.

Les ouvrières la brisent ; elle était pleine de sous qui, comptés un à un, formèrent une somme de *vingt-sept francs*.

On peut se représenter facilement quelles privations, quel travail acharné, il avait fallu aux saintes filles pour réunir ces 27 francs !

Chacune de ces pièces de cuivre représentait un sacrifice : une heure de veillée en plus, un morceau de pain en moins, la suppression d'une part du maigre chauffage ou des misérables vêtements qui les couvraient.

Les quêteurs émus jusqu'aux larmes, se refusaient à accepter l'aumône sublime de ces pauvresses, mais les deux sœurs se fâchèrent :

— Nous ne devons rien à personne, nous avons tout ce qu'il nous faut, ceci est la part du Bon Dieu. Ce n'est pas une raison parce que nous sommes pauvres pour nous priver du plaisir de faire la charité !

Et les visiteurs durent emporter les 27 francs.

Les deux sœurs, qui n'étaient plus jeunes à l'époque, sont certainement mortes depuis longtemps, et tout porte à croire qu'elles ont reçu au ciel la récompense de leurs généreux sacrifices.

Quel admirable exemple ne nous ont-elles pas laissé ! Et combien il doit être imité, maintenant plus que jamais ! maintenant où le terrible fléau qui nous éprouve met d'innombrables familles dans la détresse.

Oh ! oui, il faut donner : donner pour les soldats martyrs qui, eux, ont donné leur vie ; pour les blessés qui ont donné leur sang, leur santé et leurs membres ; pour les veuves et les orphelins qui ont donné à la patrie ce qu'ils avaient de plus cher dans la personne de leurs époux et de leurs pères ; donner pour les Belges et les Serbes qui n'ont gardé que leur honneur et errent maintenant sur la terre étrangère ; et donner non seulement sur son luxe et son superflu, si l'on est riche, non seulement sur son modeste petit avoir, si on possède le nécessaire, mais donner sur sa pauvreté, donner sur son travail, mais se priver pour donner, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on soit placé, à l'imitation des deux admirables Lyonnaises.

*L'Étoile Noëliste*

---

### LES LIVRES

FRANC-NOHAIN ET PAUL DELAY. *Histoire anecdotique de la guerre*. Vol. 11 : *l'espionnage allemand ; la lutte économique et intellectuelle contre les Boches*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12. Prix : 0.70 franc.

Le très intéressant volume que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs fait voir, preuves à l'appui, que les manœuvres d'espionnage allemand se sont poursuivies jusque pendant la guerre elle-même et qu'il est bien à craindre qu'elles ne se poursuivent encore. Il ne s'agit point ici de racontars ; les faits sont là, authentiques, confirmés par les jugements rendus, par des documents officiels. En quelques pages les auteurs nous mettent sous les yeux la hideuse organisation de cet espionnage et ses redoutables résultats — depuis les écoles où se forment les espions jusqu'à la révision des naturalisations, jusqu'aux trucs employés par l'ennemi pour continuer chez nous la lutte économique. En vérité, l'on arrive à cette conclusion que les Allemands ont l'espionnage dans le sang. La leçon de 1870-1871 ne nous avait pas guéris de notre naïveté. Profitons mieux des enseignements de la guerre actuelle.



P. C., aumônier au N<sup>o</sup> B<sup>on</sup> Chasseurs à Pied. *Avec les Diables Bleus. I.—L'Artois — N.-D. de Lorette ; II.—Verdun—le Fort de Vaux.* Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Brochures de 48 pages. Prix. 0.50 franc chacune.

Lorsque, l'esprit comme atterré et les paupières lourdes, on a lu et relu ce JOURNAL d'une poignante actualité et d'un réalisme stupéfiant, et qu'on veut essayer d'en rendre compte, la plume retombe, découragée. Non, l'on ne peut d'ire ; il faut lire, il faut sentir soi-même, tout le sublime et toute l'horreur qui s'entassent dans ces pages.

Les titres indiquent nettement le THEATRE DE L'ACTION. C'est en Artois, c'est à Verdun, deux des plus hideux champs de bataille qu'a su créer la guerre infernale, cataclysme inimaginable, boucherie sans nom, ossuaire de l'éperon sanglant de Lorette et des pentes de Vaux, où l'odeur fétide et le sol tragiquement sinueux dénoncent partout le cadavre, vaste désolation où des milliers d'hommes, cependant, vivent pour s'entretenir.

Les ACTEURS appartiennent à l'un de nos merveilleux bataillons de Chasseurs à pied, audacieux "diables bleus," terreur de l'ennemi et admiration du monde. Aumônier de ces héros, l'auteur, qui suit pas à pas leur glorieux martyre et lit à livre ouvert dans leur grande âme simple peut parler avec une émotion pénétrante de ces paroissiens d'une trempe spéciale.

Quant au DRAME, ce sont les gigantesques horreurs et splendeurs de cette guerre : c'est, derrière un parapet étayé souvent de cadavres, le guet silencieux et la constance invincible sous les balles et les obus ; ce sont, maintenues par quelque chef de dix-huit ans, les compagnies fondant stoïques, mais tenant toujours ; c'est la traversée inimaginable des boyaux tapissés de morts, semés de trous d'obus, constamment couverts de sifflements de marmites ; c'est la courageuse bonne humeur des combattants, le crâne détachement des blessés, la fin toute simple, toute naturelle des mourants ; c'est leur piété, plus naturelle encore.

C'est inconcevable ! s'écriera-t-on. Oui, cela le paraît ; mais c'est pourquoi il faut lire ces pages, pour que ces leçons inouïes ne soient pas perdues, et qu'ils soient soutenues, ces héros de vingt ans, par la reconnaissance et la prière.

HENRY DE PULLY. *L'âme existe. I. L'Âme est spirituelle.* Paris (Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes.) Vol. in-8 couronne de 108 pages. Prix : 1.25 franc.

L'auteur redit aux esprits hantés par le triste spectre de la mort et par les visions horribles des modernes champs de bataille, la vérité fondamentale qui illumine les tombeaux et les transfigure : *L'âme existe*. Le corps n'est qu'une prison passagère où l'on gémit et où l'on souffre ; la prison brisée et détruite, notre être véritable s'en échappe et passe à une vie définitive et pleinement heureuse. *L'adieu* n'est donc qu'un *au revoir* résigné et patient. On se retrouvera un jour, *bientôt* !

L'ouvrage comprend deux parties et deux courts volumes : *L'âme est spirituelle. L'âme est immortelle.*

Ce dernier volume paraîtra prochainement à la même librairie.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE LUXE

Le luxe dans le sens que nous lui donnons tous les jours, le luxe, c'est l'abus des choses rares et superflues. "Le luxe", écrit Ch. Antoine, "c'est l'usage déraisonnable des choses rares et de grand prix."

Le luxe a trouvé des défenseurs parmi les économistes ; mais au tribunal des moralistes, il n'a jamais attrapé que de sévères condamnations.

Quant à ceux-là, on voit assez mal comment ils peuvent donner leurs suffrages à la pratique du luxe et encourager en même temps celle de l'épargne qui en est le contre-pied.

S'il est bon, au point de vue économique, de restreindre sa jouissance et de mettre en réserve, pour constituer un capital, une partie des fruits de son travail ; si, en d'autres termes, il est recommandable de produire au-delà de ses besoins et de se priver, ensuite, dans un but de prévoyance, des *utilités* ainsi obtenues ; si, enfin, et pour dire tout cela d'un mot, il y a lieu d'encourager l'épargne, il faudrait, semble-t-il, blâmer le luxe. Le luxe, en effet, épargne et défait les capitaux ; l'épargne, tout au contraire, les constitue et les grossit. Des pratiques si opposées, c'est évident, s'excluent l'une l'autre.

Mais laissons là les théories et les contradictions des économistes.

Que pensent de la pratique du luxe la sociologie, la morale et la religion ?

Avant de donner à cette question les réponses qui conviennent, quelques remarques s'imposent.

Et voici les unes et les autres, presque toutes reproduites d'un article sans nom d'auteur, qui commence le *Cours d'Economie Sociale* de Ch. Antoine.

Première remarque : le luxe étant l'abus ou l'usage déraisonnable des choses rares et superflues, il ne faut pas appeler luxe l'encouragement qu'un homme riche donne aux arts, aux sciences et aux lettres en achetant, même à grand prix, des statues, des peintures ou des livres. Ce n'est pas non plus du luxe que de donner beaucoup pour des œuvres de charité et de bienfaisance. L'homme qui dépense ainsi ses richesses fait œuvre de vertu, il aide la société : son action n'a rien que de très rationnel.

Une deuxième remarque, c'est que le luxe est relatif et dépend des temps, des lieux et des personnes. Ce qui serait un luxe pour une fortune modeste, peut être une parcimonie pour une immense fortune ; et ce qui nous paraît aujourd'hui nécessaire à l'entretien ou à l'ornement de la vie était considéré comme une folle dépense, il y a quelques siècles et parfois quelques années. Il faut donc tenir compte du temps, des lieux et des personnes, quand on parle de luxe.

Mais, ces restrictions faites, il reste que le luxe c'est l'abus des choses rares et superflues. Autrefois, c'était le mal des riches ; aujourd'hui que l'industrie a fini par produire à bon marché une foule d'objets, on voit les pauvres " singer les riches " ; le luxe est devenu universel : il est descendu partout et si bas qu'il se trouve parfois chez des indigents réduits à la dernière misère. Et l'on voit, par exemple, de pauvres femmes, fanées et vieillies, secourues par la charité publique, qui n'ont pas de quoi manger, mais qui portent chapeaux fleuris et faux chignons.

Le luxe se fait sentir partout, et c'est une erreur de croire qu'il se résume au vêtement. Par luxe, on voit de petits ouvriers avoir chez eux des pianos pour leurs filles employées aux usines ; par luxe, les maisons de pauvres gens sont pleines de colifichets et de petits riens ; par luxe, on se croit obligé d'avoir une automobile ; par luxe, il faut changer d'habits à toutes les saisons. Le luxe se loge partout comme l'orgueil dont il est le fils.

Les effets désastreux du luxe sont presque incalculables ; ses ravages sont profonds.

1o Le luxe crée une foule de besoins factices. On n'est jamais satisfait et on voudrait toujours du nouveau. Les jeunes filles et les dames subissent bien fortement cette première consé-

quence du luxe. Elles se créent toute une série de petits besoins et elles en souffrent et en font souffrir leur famille.

2o Il amène un grand désir d'argent, car tous ces petits besoins en exigent beaucoup ; et il pousse fatalement aux moyens rapides et malhonnêtes de s'enrichir. La spéculation louche, le jeu, le vol, la fraude commerciale n'ont pas d'autres causes. On a vu des personnes sacrifier leur honneur pour satisfaire leur amour du luxe.

3o Le luxe diminue et détruit l'esprit de charité. On n'a pas trop de temps ni trop d'argent pour soi. Voilà pourquoi le luxe est toujours un mal, même si celui qui s'y adonne est doué d'une grande fortune. La richesse est donnée à l'homme pour satisfaire à de vrais besoins, et non pour suivre les caprices de la vanité et de la sensualité. Une partie du superflu doit être employée au bien commun de la société et au soulagement des pauvres. Le luxueux fait servir à ses passions des biens qu'il a obligation, en charité, d'employer au soulagement des misères de son prochain.

Le luxe est démoralisateur : il crée l'égoïsme le plus cruel ; il produit l'injustice, la dureté ; il divise les classes ; il est la cause de ce vice honteux que les prétentieux ne nomment que malthusianisme et qui s'appelle, en pratique, la petite famille ou la stérilité conjugale volontaire.

4o Le luxe diminue la richesse et rend stérile une partie considérable du capital d'un pays ; il est vraiment un fléau économique, un stérilisateur de premier ordre, un destructeur de valeur. C'est, en effet, par centaines de millions qu'il faut compter les sommes qu'il engloutit dans les théâtres, les cinémas, les cafés, les courses, les villégiatures, les sports, les toilettes, les bibelots, les folies de ceux qui ont de l'argent et de ceux qui n'en ont pas.

5o Enfin le luxe est le grand encouragement de la mode.

Au point de vue économique, la mode, par sa grande instabilité et sa grande mobilité, occasionne de lourdes pertes à toutes les industries qui lui sont assujetties.

Elle fait verser jusqu'au dernier sou aux pauvres victimes qui se croient obligées de suivre tous ses caprices.

Pourtant rien de plus sot que la mode ; tout le monde en convient. Les dames s'enfileraient dans un fourreau de parapluie,



si c'était la mode. Les hommes ne sont pas invulnérables, il s'en faut, aux coups de la mode !

La mode et le luxe ont fait faire les plus ridicules folies.

Il existe à Paris, une cordonnière spécialiste ne confectionnant que des chaussures pour chiens. A Londres, il y a une mode pour les chiens. Un journal spécial est consacré à leur toilette. Il y en a qu'on habille trois fois par jour : tenue du matin, une chemise de flanelle sans collier ; tenue de promenade, un paletot en cheviote ; tenue de salon, une douillette en cachemire. Voilà la mode ou la folie.

D'après la *Libre Parole*, de Paris, l'homme le plus élégant du monde serait, paraît-il, le prince Albert de Tours et Taxis ; le prince Albert met, en effet, tous les jours un complet neuf, et la fabrication de ses habits occupe 12 ouvriers expérimentés. Tous les habits du prince sont parfumés à l'essence de rose, dont une once revient à \$25.00. Le nombre de cravates qu'il emploie, pendant une année, est d'un millier environ ; par contre, il n'use dans le même laps de temps que 200 paires de chaussures. Les cigarettes lui coûtent \$1,000.00 par an, et les différents sports auxquels il s'adonne lui occasionnent, chaque année, une dépense de \$75,000.00.

Notons que cette façon d'agir ne paraît aucunement immorale à ses contemporains. Du moment qu'il a "le moyen" de faire cela, dit le vulgaire, il en a le droit. C'est le raisonnement païen. Cela conduit à l'oubli complet des devoirs sociaux et à l'idolâtrie du moi. C'est aussi l'effet du luxe.

Le luxe est un mal social qu'il faut combattre au point de vue économique, moral et religieux.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1918          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin 1916  | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserves: Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.72  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 326.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1945.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 924.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.58   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2850.66  | 3851.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.38   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.33  | 6155.93   | 7388.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7978.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.49  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | c "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest    MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des étoches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ndeliers  
e artis-  
argent.  
ijnalté-

L.

ONS  
tropic.

C

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitehpia, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A. J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

**ACHETEZ**

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— ◆ ◆ ◆ —  
QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles